



L'HABITAT PARTAGE INCLUSIF

Il est destiné aux **personnes âgées et aux personnes en situation de handicap** qui font le choix d'un **mode d'habitation regroupé**.

Ce mode d'habitat regroupé est assorti d'un **projet de vie sociale**.

Dans cet habitat, les habitants peuvent disposer d'une **aide pour la vie partagée** par l'intervention d'un professionnel chargé de l'animation, de la coordination ou de la régulation du vivre ensemble.

Cet habitat est **inséré dans la cité, dans un environnement facilitateur**, de manière à permettre la participation sociale et citoyenne des habitants et à limiter le risque d'isolement.

Cet habitat constitue la **résidence principale de la personne**.



Les Habitats EURECAH

EURECAH a ouvert son premier Habitat Partagé Inclusif en 2022 à L'HORME

En 2024 c'est dans la ville de St ETIENNE que le second projet voit le jour.

EURECAH planifie les prochaines réalisations sur RIVE DE GIER (1er trimestre 2025), MONTBRISON (2ème trimestre 2025)

SURY LE COMTAL (1er trimestre 2026)

Des réunions d'information sont organisées, vous pouvez vous inscrire

Dossiers de candidature disponibles sur demande

secretariat.eurecah@gmail.com